

CHLEF / SESSION CRIMINEL**91 affaires traitées et 220 personnes poursuivies**

La première session criminelle de l'exercice 2007 de la cour de justice de Chlef, qui s'est ouverte samedi dernier, pour se poursuivre jusqu'au 17 du mois courant, porte sur l'examen de 91 affaires criminelles, dans lesquelles se trouvent mises en cause 220 personnes, indique-t-on au siège de la cour de justice de Chlef.

Parmi le lot de personnes poursuivies, 201 se présenteront lors de cette session criminelle pour répondre de leurs actes, tandis que les 19 autres personnes mises en cause dans diverses affaires criminelles sont toujours déclarées en fuite et recherchées, relève-t-on au parquet de justice.

Les 91 affaires à traiter par la première session criminelle de la cour de justice de Chlef se trouvent dominées



par les crimes liés à l'association de malfaiteurs et le vol qualifié (21 affaires), suivis des atteintes aux mœurs et de violence (15 affaires), le crime prémédité (11 affaires), et l'association de malfaiteurs dans le faux et l'usage du faux

(6 affaires). Pour les diverses autres affaires, qui seront présentées lors de cette première session criminelle de l'année 2007 à Chlef, et qui portent dans leur ensemble sur une ou trois affaires, elles ont souvent trait aux crimes de

tentative d'atteinte à l'intégrité des personnes, l'incendie volontaire, l'usage de la violence et l'atteinte à l'honneur sur mineurs, de menaces par arme à feu et de faux témoignage.

A. Atba

RELIZANE**Amar Ghoul sur les chantiers de l'autoroute Est-Ouest**

Le ministre des Travaux publics, M. Amar Ghoul, a visité, dernièrement, en compagnie du premier responsable de la wilaya, les bases de vie des entreprises chinoises Cojaal chargées de la réalisation du tronçon long de 87,4 km de l'autoroute Est-Ouest et transitant par les communes d'El Hmadna, Belacel et Oued Rhiou.

Sur le terrain, M. Amar Ghoul a inspecté les travaux des deux structures dont l'une est entièrement achevée alors que l'autre le sera incessamment.

De son côté, le représentant du gouvernement a précisé que les transferts des réseaux d'AEP, d'électricité, des télécommunications et d'assainissement seront achevés avant le 15 mars, toutes les contraintes doivent être recensées et levées. En matière d'indemnités, les propriétaires expropriés sont 94 EAC, 16 EAI, 6 appartenant à l'Etat et 428 propriétaires privés, le ministre a été ras-



surant en déclarant que les fonds existent, le projet en question compte quatre échangeurs (sur la RN90 Oued Rhiou-Relizane, sur la RN90A Hmadna, sur la CW13 Belacel, pénétrante de la ville de Relizane et sur la RN23, Yellel vers Mostaganem), le représentant du gou-

vernement a particulièrement insisté sur le respect impératif des délais de réalisation et a invité, d'autre part, au recrutement des travailleurs et de retenir qu'il faut également songer à la formation des jeunes recrues qui pourront plus tard être opérationnelles sur ce genre de chantiers. Concernant le projet, le directeur des travaux publics de la wilaya a fait une présentation succincte de tous les travaux en voie de réalisation.

M. Amar Ghoul a également insisté sur le système de protection de l'autoroute contre l'érosion et à préconisé de planter le maximum d'arbres le long de cet ouvrage dans le but de créer des espaces verts et l'entame d'une campagne de reboisement au niveau de toutes les routes à partir de ce mois.

Pour conclure sa visite, M. Ghoul a affiché toute sa satisfaction quant à l'état d'avancement des travaux.

A. Rahmane

Ouverture des séances de travail du Centre national des manuscrits d'Adrar

Une première séance de travail a regroupé, lundi, au Centre national des manuscrits d'Adrar, de nombreux propriétaires de *khaznate* (bibliothèques de manuscrits anciens) autour des responsables de ce centre dont la vocation est la préservation et la promotion scientifiques des manuscrits dans la région du Touat.

Selon M. Mehdi Titafi, directeur de ce centre, cette rencontre est destinée à "une première prise de contact entre le centre et les possesseurs de manuscrits, dont certains sont fort rares et constituent de précieuses sources pour l'histoire de la région".

Des imprimés destinés au recensement et au catalogage de ces manuscrits ont été distribués à l'assistance afin de permettre d'évaluer le fonds archivistique que recèle la région du Touat, un lieu de rayonnement culturel depuis le neuvième siècle de l'Hégire et dont l'influence s'étendait jusqu'en Afrique sub-saharienne.

APS

AIN-TEMOUCHENT / RESORPTION DE L'HABITAT PRECAIRE**Dix-huit familles relogées à Hassi-El-Ghella**

Les autorités locales de la wilaya de Aïn-Témouchent ont procédé, dimanche, au relogement de 18 familles dans leurs nouvelles habitations dans la commune de Hassi-El-Ghella.

Cette opération, la deuxième du genre en moins de trois mois, après que 22 familles furent relo-

gées au mois de décembre dernier, s'inscrit dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire sur tout le territoire de la wilaya de Aïn-Témouchent, et particulièrement à Hassi-El-Ghella qui vient d'en finir avec les bidonvilles. Selon le chargé de communication de la wilaya, 20 autres familles bénéficieront prochaine-

ment de nouvelles habitations après que leurs vieilles bâtisses soient démolies par les services concernés.

A noter que la commune de Hassi-El-Ghella vient de bénéficier d'un programme de 400 logements sociaux participatifs (LSP) et 90 autres ruraux.

A titre de rappel, depuis le lancement de cette cam-

pagne d'éradication de l'habitat précaire en 2005, plus de 1000 familles ont été relogées dans les 13 communes concernées par l'opération de démolition qui a touché quelque 900 habitations précaires.

L'opération devra se poursuivre pour toucher d'autres communes en vue d'éradiquer une bonne fois

pour toutes, les habitations précaires sur tout le territoire de la wilaya de Aïn-Témouchent, d'autant que la wilaya a bénéficié dans le cadre du programme du million de logements initié par le président de la République d'un quota de 11 500 logements tous types confondus.

S. B.